

----- Message original -----

**Sujet:**Débat public Plein-Sud

**Date:**2020-10-24 11:48

**De:**association RENARD <association-renard@orange.fr>

**À:**Patrick NORYNBERG <patricknorynberg@gmail.com>, Roland DE PHILY <albane-inter@wanadoo.fr>, Association RENARD <association-renard@orange.fr>, "projetpleinsud@roissyenbrie77.fr" <projetpleinsud@roissyenbrie77.fr>



Bonjour Messieurs les garants,

Ci-dessous deux photos du registre de la concertation de Plein-Sud, qui ne comporte pas d'emplacement pour que le public note ses remarques ou propositions. Si on en fait part à la personne à l'accueil, celle-ci donne une page blanche et invite les gens à y inscrire leurs remarques. Le registre est donc constitué de feuilles volantes séparées.

C'est tout a fait contraire aux règles habituelles qui imposent que le registre soit constitué de feuillets non mobiles et attachés pour garantir que la totalité des remarques du public y figure.

# Registre de concertation du public

Concertation prévue à l'art. R. 123-1 du décret n° 2017-1057 du 21 juin 2017 relatif à la concertation du public

En vertu de la délibération de l'assemblée délibérante n° 2020-001 du 22 juillet 2020  
le commissaire LEONIE ZARROUJ est en charge de l'élaboration, de l'ouverture au public et de la tenue de ce registre.  
A cet effet, ce jour, le présent registre est ouvert, pour recevoir les observations du public.

A Roissy en Brie le 22 juillet 2020

 

(1) Conseil Municipal  
Comité Directeur  
Comité Consultatif  
(2) Maire de... Président de... Texte de...



